

EDITORIAL

**Rainer Fehr**

Président du conseil d'administration d'ADEV Solarstrom AG et membre du conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft

ADEV Solarstrom AG a été distinguée pour son engagement et son esprit d'innovation en se voyant décerner, le 14 octobre 2013 à Genève, le Prix Solaire Suisse dans la catégorie « Installations de production d'énergie ». En trois mois seulement, nous avons aménagé, sur une halle industrielle de la société Ferrowohlen AG, une installation solaire de 2,9 MW intégrée au toit, qui reste à ce jour la plus grande de Suisse. Nous nous réjouissons de cette distinction qui montre qu'en 30 ans, nous avons su garder notre esprit de pionniers. Non loin de l'installation primée, nous donnons une fois de plus la preuve de notre savoir-faire en mettant en place, en six semaines à peine, une nouvelle centrale de 1 MW (voir p. 3).

Nous sommes d'autant plus heureux d'avoir pu réaliser ces installations que le nouveau règlement de la rétribution au prix coutant (RPC) rendra dès son entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2014, l'énergie solaire moins rentable, à notre grand regret (voir p. 4). ■

ADEV ENERGIEGENOSSENSCHAFT

PREMIER CHAUFFAGE COLLECTIF AVEC ACCUMULATEUR DE GLACE



Le bâtiment « Wohne im Öpfelsee », le nouvel immeuble d'habitation de la fondation Sonnhalde à Dornach, est chauffé à 100 % au moyen d'énergie renouvelable.

Dans le nouveau chauffage collectif d'ADEV à Dornach, la pompe à chaleur est alimentée par de l'énergie solaire produite à basse température par un accumulateur de glace.

Depuis le mois d'octobre, une vingtaine de personnes ayant besoin d'assistance vivent et travaillent dans le bâtiment « Wohne im Öpfelsee », le nouvel immeuble d'habitation de la fondation Sonnhalde à Dornach. Pour chauffer le bâtiment avec 100 % d'énergie renouvelable, ADEV Energiegenossenschaft a développé un concept novateur qu'elle exploite en contracting: des capteurs solaires à basse température fournissent l'énergie à une pompe à chaleur et la chaleur solaire est conservée dans un accumulateur de glace de 76 m³. La pompe à chaleur permet d'amener

la chaleur à une température élevée et de couvrir ainsi les besoins de la maison. Une chaudière à copeaux de bois gérée par les riverains agit en complément par temps très froid. Le troisième élément de l'installation est constitué par une installation solaire de 8 kW produisant un tiers de l'électricité requise par la pompe à chaleur.

Combinés aux pompes à chaleur, les accumulateurs de glace sont une technologie

... suite en page 2

prometteuse qui représente la nouvelle tendance dans le domaine de l'énergie solaire. ADEV fera ses premières expériences en la matière à Dornach et pourra en tirer des conclusions.

Ancienne chocolaterie

Après avoir cessé son activité au milieu des années 1980, l'ancienne chocolaterie d'Aarau a été transformée en immeuble d'habitation. ADEV a reçu le mandat de financer, de réaliser et d'exploiter l'installation destinée à chauffer les 32 lofts. Ce dispositif à couplage chaleur-force (CCF) a été le premier de ce type en Argovie. Après 25 ans de bons et loyaux services, l'ancien CCF a été remplacé, au début de l'été dernier, par une nouvelle installation d'une puissance de 20 kW. Deux ans auparavant, un réservoir d'eau chaude de 53 m² avait été aménagé dans le cadre d'une rénovation globale des appartements. Détail intéressant: l'utilisation de l'énergie solaire a permis de réaliser une petite installation CCF qui couvre non seulement plus de 80% des besoins en chauffage mais aussi 100% de la consommation d'électricité.



A Dornach, l'électricité qui alimente la pompe à chaleur vient directement du toit.

La Veranda et Grundisäuli

La rénovation des chauffages collectifs de La Veranda et Grundisäuli a aussi pu être menée comme prévu au début de l'été. Exploités depuis 1995 par ADEV, les deux complexes disposaient chacun d'une chaudière à copeaux de bois produisant également de l'eau chaude à la belle saison. Ces deux installations souffraient toutefois de ne pas être complétées par un chauffage à mazout, comme c'est le cas en général. Cette lacune est comblée depuis cet été par de nouvelles chaudières à copeaux de bois et par une chaudière de secours à mazout, qui servira à la production d'eau chaude quand les températures seront douces. Grâce à une nouvelle technologie, les émissions de particules fines sont désormais inférieures aux valeurs limites et sont quatre fois moindres que celles des anciennes installations. ■

«Wohne im Öpfelsee»: c'est ici que l'on capte l'énergie solaire à basse température.



L'éolienne de 150 kW du Grenchenberg, construite en 1994.

ADEV WINDKRAFT AG

FAIBLE VENT ET PANNES AU GRENCHENBERG

En raison de la faiblesse des vents, la production des éoliennes d'ADEV à Saint-Brais est restée largement inférieure aux prévisions jusqu'au début octobre. Ce n'est qu'à la fin du mois qu'il s'est mis à souffler suffisamment pour faire tourner les turbines à plein régime.

Construite en 1994, l'éolienne de 150 kW du Grenchenberg est sujette à des pannes de plus en plus fréquentes. Les pièces de rechange deviennent rares et doivent parfois être fabriquées spécialement, ce qui prend du temps : la réparation d'un joint rotatif hydraulique a ainsi nécessité deux mois. L'installation était toutefois fin prête pour le retour des vents automnaux. ■

ADEV SOLARSTROM AG

UNE PUISSANCE AUGMENTÉE DE 2,4 MW EN 2013!

En à peine six semaines, ADEV aura posé d'ici la fin de l'année une installation de 1 MW sur le toit de l'entreprise Xaver Meier AG, non loin de Ferrowohlen. Elle aura ainsi augmenté de pas moins de 2,4 MW la puissance globale de ses installations solaires en 2013!

Huit autres installations totalisant une puissance de 855 kW sont en construction dans les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Lucerne et Berne. ADEV a également réalisé sa première implantation en Thurgovie. La plupart de ces installations figurent sur la liste d'attente de la RPC. Elles bénéficieront encore ces deux prochaines années des indemnités actuelles, plus élevées, qui seront versées pendant 25 ans. Avec les centrales mises en service au début de l'année, la totalité de la puissance installée, de

2,4 MW, est cette année encore considérable. En outre, les installations de la gare centrale de Zurich et du dépôt des bus VBZ d'Oerlikon ont été remplacées et totalisent dorénavant une puissance de 220 kW. Tous les modules qui ont été retirés de ces installations sont recyclés. En 2014, les centrales photovoltaïques d'ADEV connaîtront vraisemblablement un développement plus modeste car les tarifs de la RPC, désormais plus bas, ne permettront plus de rentabiliser de grandes centrales (voir p. 4). ■

ADEV SOLARSTROM AG

PRIX SOLAIRE SUISSE

ADEV Solarstrom AG a reçu au mois d'octobre le Prix Solaire Suisse dans la catégorie « Installations de production d'énergie » pour la centrale de Ferrowohlen.



La remise du prix à Genève, à laquelle participaient aussi des représentants de Ferrowohlen AG.



RÉTRIBUTION AU PRIX COUTANT (RPC)

NOUVELLES RÈGLES À PARTIR DE 2014

Les tarifs du photovoltaïque diminueront de 20 % dès le 1^{er} janvier 2014, mettant toute la filière à mal : telle sera la conséquence de la révision de l'ordonnance sur l'énergie (OEn), arrêtée le 23 octobre 2013 par le Conseil fédéral.



Le projet de révision de l'ordonnance sur l'énergie prévoyait de ramener à 15 ans la durée des indemnités au titre de la RPC pour toutes les technologies et de réduire simultanément de plus de 40% les montants consacrés au photovoltaïque. Grâce à la mobilisation de nombre d'acteurs du marché et d'associations, les dégâts ont pu être limités : la durée d'indemnisation sera finalement de 20 ans.

Grands projets photovoltaïques disqualifiés

Les coupes dans le domaine photovoltaïque n'en demeurent pas moins exorbitantes, les indemnités versées au titre de la RPC diminuant de 20%! De plus, l'intégration aux bâtiments ne sera plus subventionnée au-delà de 100 kW. Même si les prix ont chuté d'environ 4%, ADEV estime que la construction de grandes installations solaires va devenir extrêmement difficile dans ces conditions. Ce sont surtout à des projets sur des toits orientés est-ouest et donc moins ensoleillés, comme Ferrowohlen, qu'il faudra renoncer.

Petite hydraulique

S'agissant des petites centrales hydrauliques, la limitation de la RPC à une fourchette de 18 à 25 centimes par kWh est particulièrement problématique. Le tarif sera couvert jusqu'à une puissance de raccordement d'environ 650 kW

(300 kW en équivalent puissance). De nombreux petits projets écologiquement intéressants perdront ainsi leur rentabilité. Les modifications à court terme frappent surtout des projets se trouvant sur les premiers rangs de la liste d'attente de la RPC, qui étaient bloqués depuis des années à cause des travaux de planification et des pesées d'intérêts, et qui ne pourront plus être réalisés.

Eolien : une bonne nouvelle, mais...

Pour l'énergie éolienne, les tarifs RPC ne changent pas. Un soutien supplémentaire de 2,5 ct/kWh est même versé aux installations implantées à plus de 1700 m d'altitude. Par contre, la RPC sera désormais accordée à partir de la mise en service et non plus dès l'octroi du permis de construire. Or les turbines représentent environ 70% du coût total de l'énergie éolienne mais doivent être commandées parfois deux ans à l'avance. Si l'OFEN diminue la rétribution entre l'octroi du permis de construire et la mise en service, cela pourrait poser de gros problèmes aux exploitants. ■

PRETS DIRECTS

Souscrivez un prêt ADEV en euros ou en francs suisses!

Les coopérateurs d'ADEV Energiegenossenschaft peuvent faire des prêts directement en CHF ou en EUR. La durée est d'au moins 3 ans et le taux de 1,5% au maximum pour les prêts en francs suisses et de 2,25% pour ceux en euros. A partir de 6 ans, le taux peut être augmenté à max. 2,0% pour les prêts en francs suisses et max. 2,75% pour les prêts en euros. Le montant minimum est de CHF 1000 ou EUR 1000.

Commandez le bulletin de souscription par courriel à info@adev.ch ou par téléphone au 061 927 20 30 ou téléchargez-le sur www.adev.ch › Ökologische Geldanlage › Direktdarlehen.

Augmentation du capital d'ADEV Wasserkraftwerk AG

Une prochaine augmentation du capital d'ADEV Wasserkraftwerk AG est prévue au printemps 2014 afin de financer plusieurs projets. Les contrats sont près de leur conclusion.

Nous vous donnerons des informations à ce sujet dans le prochain ADEV Actualités. ■

Editeur
ADEV Energiegenossenschaft
Kasernenstrasse 63
Case postale 550
CH-4410 Liestal
Téléphone +41 61 927 20 30
Fax +41 61 927 20 49
info@adev.ch
www.adev.ch